

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION CA11 210406**

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÉSOLUTION CA11 210406 INTITULÉ « PREMIER PROJET - ADOPTER EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI), UNE RÉSOLUTION AFIN DE PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT RÉSIDENTIEL DE TROIS ÉTAGES COMPRENANT NEUF UNITÉS DE CONDOMINIUM, AU 3160, RUE JOSEPH (LOT 1 153 346) :

1. D'autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel de neuf logements sur le lot 1 153 346 ayant frontage sur la rue Joseph. »

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil d'arrondissement, suite à l'adoption, par résolution, à sa séance du 6 septembre 2011, dudit projet de résolution intitulé « Premier projet - Adopter en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), une résolution afin de permettre la construction d'un bâtiment résidentiel de trois étages comprenant neuf unités de condominium, au 3160, rue Joseph (lot 1 153 346) » tiendra une assemblée publique de consultation le mardi 4 octobre 2011 à compter de 18 h, dans la salle du conseil située au 4555, rue de Verdun, en l'arrondissement de Verdun, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1);

QUE la modification a pour but:

D'autoriser la construction d'un immeuble résidentiel de 3 étages comprenant 9 unités de condominium.

QUE ce projet de règlement concerne la zone identifiée au plan ci-joint;

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire d'arrondissement expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ce projet de résolution est disponible pour consultation au bureau 102 de la mairie de l'arrondissement de Verdun de la Ville de Montréal située au 4555, rue de Verdun, de 8 h 30 à 17 h du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h 30 le vendredi, et ce, sans interruption.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec
ce 22 septembre 2011

Louise Hébert
Directrice du bureau d'arrondissement et
Secrétaire du conseil d'arrondissement

PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE
RÉSOLUTION CA11 210406
AVIS PUBLIC

